Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 24 (1997)

Heft: 1

Artikel: Le président de la Confédération pour 1997 : Arnold Koller le Bon

Autor: Tschanz, Pierre-André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912002

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le président de la Confédération pour 1997

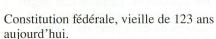
Arnold Koller le Bon



onseiller fédéral depuis dix ans, Arnold Koller pourrait un jour occuper une place à part dans l'Histoire de notre pays. Non pour ce qu'il a fait jusqu'à présent, mais pour ce qu'il a mis en route pour le couronnement de sa carrière, l'an prochain en

Pierre-André Tschanz

principe. Qu'il réussisse et il faudra l'inscrire au Guinness: comme le seul conseiller fédéral à être parvenu à mener à terme une révision complète de la



Ces trente dernières années, plus d'un a échoué dans cette entreprise. En cas d'échec, Arnold Koller restera simplement le 95° conseiller fédéral de l'histoire de la Suisse d'après 1848. Le quasi-anonymat!

Les autres grandes œuvres de ce catholique appenzellois ne sont pas de celles qui restent dans les pages des livres d'histoire. Ses deux premières années au gouvernement, le lieutenant-colonel Koller les a passées au Département militaire fédéral. Une sorte de purgatoire en attendant le Département fédéral de justice et police, taillé sur mesure pour le juriste Koller. Son heure est proche. La Zurichoise Elisabeth Kopp trébuche; c'est le scandale: l'affaire des fiches, la police fédérale devenue un Etat dans l'Etat. Les Suisses perdent confiance dans leurs institutions.

Arnold Koller est l'homme providentiel pour remettre bon ordre au Département de justice et police. Sa compétence est reconnue; son honnêteté également. La police fédérale est réorganisée, ses tâches précisées; le procureur général de la Confédération change de visage; des médiateurs sont mis en place pour permettre aux concernés de consulter leurs dossiers. La sûreté de l'Etat est redéfinie.

Durant sa présidence en 1990, Arnold le Bon parvient à regagner un peu de la confiance perdue. Mais d'autres défis l'attendent: les tensions dans le domaine de l'asile atteignent leur point culminant; la pression s'accroît de l'étranger pour que la Suisse fasse enfin quelque chose contre le blanchissage d'argent; et les grandes négociations économiques (Espace économique européen et GATT) imposent de pressantes et importantes adaptations de la législation. Arnold Koller, placide, réagit, transforme, explique, calme. En quelques années, il en a fait davantage que ses prédécesseurs en quarante ans.

La révision totale de la Constitution fédérale doit couronner le tout. Même si sa carrière politique était toute tracée et sa place au Conseil fédéral réservée de longue date, Arnold Koller n'est ni le chancelier Helmuth Kohl, ni le président François Mitterrand. Il est Arnold Koller, tout simplement. Honnête homme, politicien réaliste, juriste consciencieux. Après le nettoyage des écuries d'Augias, il présente son bouquet: le toilettage de la Constitution!



hotos: Michael St